

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/11/2024 - 18631 - 2006 B 50062 - 488 235 714 - 3BTP

1 2

1 2

Néant ☐ *

Cecid Quatra

Désignation de l'entreprise : 3 BTP

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :65....000.....)	DA	65 000	65 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 500	6 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	539 566	557 586
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	129 259	(18 019)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	740 326	611 066
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	154 857	259 252
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	358 393	283 572
	Dettes fiscales et sociales	DY	183 261	212 863
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	480	11 734
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	696 990	767 422
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 437 316	1 378 488
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	646 994	612 591
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over a large, dark, irregular shadow on the left side of the page.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 112		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	847 900		19 314
Installations générales agencements aménagements divers	1 321		
Matériel de transport	201 263		132 182
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 759		1 333
TOTAL	1 058 244		152 829
Autres participations	90 000		
Autres titres immobilisés	300		
Prêts, autres immobilisations financières	5 680		
TOTAL	95 980		
TOTAL GENERAL	1 169 335		152 829

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 112	15 112
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		109 296	757 917	757 917
Installations générales agencements aménagements divers			1 321	1 321
Matériel de transport		12 863	320 582	320 582
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 092	9 092
TOTAL		122 160	1 088 913	1 088 913
Autres participations		20 000	70 000	70 000
Autres titres immobilisés			300	300
Prêts, autres immobilisations financières			5 680	5 680
TOTAL		20 000	75 980	75 980
TOTAL GENERAL		142 160	1 180 005	1 180 005

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 112			10 112
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	558 562	119 740	109 296	569 006
Installations générales agencements aménagements divers	95	189		284
Matériel de transport	189 557	10 036	10 383	189 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 176	829		8 005
TOTAL	755 390	130 794	119 679	766 505
TOTAL GENERAL	765 502	130 794	119 679	776 616

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	117 883		1 856		
Instal.générales agenc.aménag.divers	189				
Matériel de transport	10 036				
Matériel de bureau informatique mobilier	829				
TOTAL	128 937		1 856		
TOTAL GENERAL	128 937		1 856		

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 375				1 375
TOTAL	1 375				1 375
TOTAL GENERAL	1 375				1 375

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	70 000	70 000	
Autres immobilisations financières	5 680	5 680	
Clients douteux ou litigieux	1 650	1 650	
Autres créances clients	399 335	399 335	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	538	538	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 323	56 323	
Divers état et autres collectivités publiques	244	244	
Débiteurs divers	7 693	7 693	
Charges constatées d'avance	12 142	12 142	
TOTAL	553 605	553 605	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	25	25		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	154 831	104 835	49 996	
Fournisseurs et comptes rattachés	358 393	358 393		
Personnel et comptes rattachés	46 156	46 156		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 333	39 333		
Impôts sur les bénéfices	17 610	17 610		
Taxe sur la valeur ajoutée	75 790	75 790		
Autres impôts taxes et assimilés	4 372	4 372		
Autres dettes	480	480		
TOTAL	696 990	646 994	49 996	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	104 383			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	650			650

Détail des charges à payer

	Montant
INT.COURUS/EMPRUNTS	25
HONORAIRES - FAC A RECEVOIR	2 548
FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	53 518
HONORAIRES CAC A RECEVOIR	6 000
PERSONNEL- CHARGES A PAYER	9 000
CHARGES-LOC A PAYER	1 374
TAXE APPRENTISSAGE	862
TVS CAP	437
Total	73 764

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 227		
ASSURANCES D'AVANCE	5 755		
CREDIT BAIL D'AVANCE	5 160		
Total	12 142		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			487 530	379 190	866 720
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			264 696	178 206	442 902
- exercice			82 768	71 043	153 810
Total			347 463	249 249	596 712
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			47 249	51 398	98 647
- entre 1 et 5 ans			68 044	94 739	162 784
Total			115 294	146 138	261 431
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			24 940	465	25 405
- entre 1 et 5 ans			4 400	3 774	8 174
Total			29 340	4 239	33 579

ETAT DES ACQUISITIONS

Compte	No Immo.	Libellé	Fournisseur	Acquisitions			Type	Durée en Années
				Date	Montant HT	Montant TVA	Taux	
21831000	00265000	FNAC apple macbook pro		070423	1 332.50		L 33.33	3
21540000	00270000	SERFIX plateforme sherpasco		300623	1 298.83	259.77	L 25.00	4
21540000	00254000	TERAMAT godet malaxeur beto		070723	13 395.00	2 679.00	L 25.00	4
21820000	00257000	LCL trafic L2H1 1.6 DCI 125		210723	217.06	43.41	L 100.00	1
21540000	00255000	SERFIX cle à chocs		310723	640.27	128.05	L 25.00	4
21540000	00269000	D3S groupe électrogène		310723	990.00	198.00	L 25.00	4
21540000	00256000	LOXAM découpeuse K770		151023	990.00	198.00	L 25.00	4
21820000	00258000	LCL Camion porteur VOLVO fm		241023	13 700.00	2 740.00	L 20.00	5
21820000	00260000	PEWAG chaines à neiges		061123	1 800.00		L 25.00	4
21820000	00261000	PEWAG chaines à neige		061123	3 200.00		L 25.00	4
21820000	00262000	PEWAG chaines à neige		061123	879.00		L 25.00	4
21820000	00259000	BS Nissan navarra 2X		201123	406.15	81.23	L 100.00	1
21820000	00263000	PEWAG chaine à neige		051223	990.00		L 25.00	4
21820000	00264000	PEWAG chaines à neige		191223	990.00		L 25.00	4
21820000	00271000	MJNG camion Mercedes Amplir		050324	110 000.00	22 000.00	L 20.00	5
21540000	00267000	=>GEOMAX Pack Laser Rotatif		190324	2 000.00	400.00	L 20.00	5
		Total acquisitions			152 828.81	28 727.46		

ETAT DES CESSIONS

No Immo. Libellé	Immobilisations		Amort. comptable	Valeur Résiduelle	Cessions		Plus ou moins values	
	Montant HT	Date			Date	Valeur	Court terme	Long terme
00159000 TERAMAT pelle ZX160LC-3	77 000.00	260617	77 000.00		280324	40 000.00	40 000.00	
00241000 LCL PEUGEOT EP-786 VY VEH T	4 164.18	040123	1 684.00	2 480.18	241023	3 390.00	909.82	
00252000 HAUTS DU CHOSALET	20 000.00	220422		20 000.00	040823	20 000.00		
00200000 VOLVO boîte a vitesse	8 699.00	181019	8 699.00		310324			
00199000 TERAMAT Moteur Hitachi	18 074.44	041019	18 074.44		280324			
00182000 STTL Laser canalisat° piper	2 728.05	310319	2 728.05		300324			
00171000 IRON PLANET demolition grap	5 000.00	300418	5 000.00		280324			
00154000 Natixis mini pelle V29 hita	434.00	090617	434.00		310324			
00144000 STTL laser double	1 890.00	310317	1 890.00		310324			
00143000 LOXAM DECOUPEUSE K760	770.00	310317	770.00		310324			
00135000 LCL minipelle hitachi	200.00	190916	200.00		310324			
00108000 LOXAM karcher	3 200.00	310114	3 200.00		310324			
Total cessions	142 159.67		119 679.49	22 480.18		63 390.00	40 909.82	

TABLEAU DU CREDIT-BAIL

Libellé	Valeur HT d'origine	Date premier paiement	Période	Durée	Redevances payées pendant l'exercice	Redevances restant à payer				Date de rachat	Valeur de rachat
						à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans	Total		
4X4 pick up isuzu (5places)	24 780.00	01/06/2012	M	62						01/07/2017	207.19
NATIXIS pelle hitachi ZX350LC6	230 800.00	14/05/2018	M	72	33 183.60	2 765.30			2 765.30	14/04/2024	23 080.00
NATIXIS mercedes arocs	112 500.00	05/04/2019	M	60	21 049.68						
LCL Marteau NPK type GH9	31 000.00	14/06/2019	M	60	6 120.36	1 020.06			1 020.06	14/05/2024	1 860.00
NATIXIS RENAULT MASTER cabine	25 804.98	01/02/2020	M	60	5 281.56	4 401.30			4 401.30	01/01/2025	258.05
LCL sr benne 3 essieux	44 000.00	28/05/2021	M	60	8 179.32	8 179.32	8 860.93		17 040.25	28/04/2026	4 400.00
NATIXIS DUKTER 5P GB-571-TQ	17 525.00	26/07/2021	M	60	3 415.56	3 415.56	4 269.45		7 685.01		
NATIXIS mini pelle hitachi zx1	34 500.00	05/10/2021	M	60	6 455.28	6 455.28	9 682.92		16 138.20		
CATERPILLAR chargeuse 906M	61 230.00	21/12/2021	M	60	11 405.40	11 405.40	19 009.00		30 414.40		
KOMATSU chargeuse WA2008	86 000.00	10/01/2022	M	60	17 423.76	17 423.76	30 491.58		47 915.34		
LCL leasing VOLVO FMK460	116 000.00	23/03/2022	M	60	24 287.52	24 287.52	46 551.08		70 838.60		
BPCE dacia duster VP	22 869.21	30/05/2022	M	48	4 915.32	4 915.32	5 324.93		10 240.25	30/04/2026	228.62
RENAULT MASTER VU BLEUEDCI	26 949.99	28/12/2022	M	60	5 901.72	5 901.72	15 737.92		21 639.64	28/11/2027	269.50
LCL LEASING austral VP	32 760.93	04/08/2023	M	60	4 571.20	6 856.80	22 856.00		29 712.80	04/07/2028	3 276.09
Total	866 720.11				152 190.28	97 027.34	162 783.81		259 811.15		33 579.45

3BTP
Société par Actions Simplifiée au capital de 65 000 euros
Siège social : Le Belluard – 73530 SAINT-SORLIN-D'ARVES
488 235 714 RCS CHAMBERY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à 129 259,18 euros, de la manière suivante :

- dividendes 52 000,00 euros
soit 80,00 euros bruts par action
- le solde, soit 77 259,18 euros
sera viré au poste « AUTRES RESERVES » ; le poste « AUTRES
RESERVES » passant ainsi de 539 566,42 euros à 616 825,60 euros.

Le dividende sera mis en paiement immédiatement au siège social.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- il leur appartiendra de déterminer les modalités d'imposition pour lesquelles ils opteront (imposition au barème ou prélèvement forfaitaire unique), considération prise de l'option qui leur est ouverte en application des dispositions de l'article 200 A 2. du Code Général des Impôts,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire, à la source, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède celle du versement.

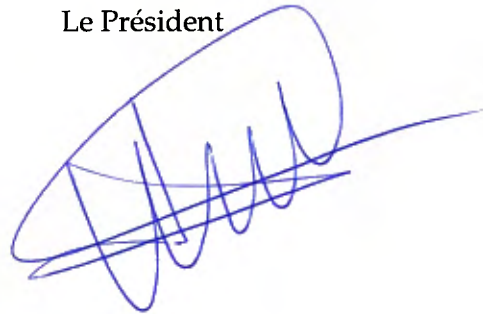
Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux (17,2 % au 1^{er} janvier 2024) sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.